

États-Unis

Les syndicats face au protectionnisme, aux dépenses militaires et à l'arrêt de la transition énergétique

Catherine SAUVIAT

Cet article analyse les trois principaux changements opérés par la nouvelle administration américaine depuis janvier 2025, dans un contexte où la Chine dispute aux États-Unis sa position d'hégémon mondial. Il s'agit de la brutale augmentation des droits de douane, de l'accroissement massif des dépenses d'armement au détriment des grands programmes sociaux pour les plus démunis, et de l'arrêt brutal de la transition énergétique. Il rend compte notamment des réactions et des enjeux qui sont posés au syndicalisme étasunien face à ce tournant radical.

This article analyses the main three changes brought in by the new US administration since January 2025, at a time when China is vying to supplant the United States' global hegemony. These changes include a sharp rise in customs duties, a massive increase in defence spending to the detriment of large social programmes for the poorest members of society, and the sudden halt of the energy transition. The article summarises the reactions and the issues faced by the American trade union movement at this radical turning point.

Catherine Sauviat est chercheuse associée à l'Ires.

Le déclin de l'hégémonie étasunienne est manifeste depuis la crise économique et financière de 2008-2009, qui a marqué la remise en cause du libre-échange et la fin de la prétendue « mondialisation heureuse », venue se heurter à l'impératif climatique, aux limites écologiques de la planète et à l'épuisement de la nature. Elle a rebattu les équilibres géopolitiques mondiaux et exacerbé les tensions entre les États-Unis et la Chine, pays désormais qualifié de rival systémique (Serfati, 2022). Cette mutation du capitalisme mondial, caractérisée par l'entrechoquement de crises de nature différente (économique, écologique, politique, géopolitique), qualifié par l'historien britannique Adam Tooze de « *poly-crisis* », a fait passer l'économie de l'hypermondialisation au nationalisme économique le plus étroit. Le fonctionnement des principales institutions internationales chargées de promouvoir le multilatéralisme est remis en cause, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en tête, dont l'organe de règlement des différends est paralysé depuis 2019 après que le gouvernement américain a bloqué la nomination de nouveaux membres. Elle donne lieu aussi à un retour du politique ou de la géopolitique dans l'économie et institue « le rapport de force armé entre nations comme son horizon naturel » (Orain, 2025).

Dans ce contexte, les États-Unis occupent une place centrale car ils sont tout à la fois à l'initiative et exposés, plus que toute autre grande puissance en tant qu'hégémon mondial, à cette remise en cause, qui s'est traduite

par des revirements radicaux des politiques publiques et par la multiplication d'incertitudes qui viennent peser sur la croissance mondiale. L'article analyse tour à tour les trois principales mutations qui affectent l'économie étasunienne dans ce nouveau contexte. Il s'agit en premier lieu de la politique ultra protectionniste de Donald Trump, marquée par une brutale augmentation des droits de douane visant de nombreux partenaires commerciaux et des secteurs spécifiques, qui constitue un revirement majeur de la politique commerciale américaine depuis la grande dépression des années 1930 ; ensuite, de l'adoption de sa loi de réconciliation budgétaire (2026-2035)¹, qu'il a baptisée du nom de « Big, Beautiful Bill » (OBBBA), qui augmente massivement les dépenses d'armement et de lutte contre l'immigration au détriment des grands programmes sociaux et qui accroît ce faisant le déficit budgétaire et la dette publique ; enfin, de l'arrêt brutal des mesures en faveur de la transition énergétique, qui fait fi des risques liés au changement climatique et qui compromet le développement des technologies et des secteurs fondés sur les énergies alternatives aux États-Unis. Dans une dernière partie, l'article rend compte des réactions et des enjeux qui sont posés au syndicalisme étasunien face à ce tournant radical marqué par le repli autarcique, des orientations budgétaires fondées sur la confrontation armée à l'extérieur comme à l'intérieur (contre les immigrés) au détriment des dépenses sociales pour les

1. Une loi de réconciliation budgétaire est une procédure par laquelle le Congrès met en œuvre des politiques budgétaires qui concernent principalement les programmes permanents de dépenses et de recettes. Il s'agit d'une procédure expéditive (réduction du temps de débat, possibilité limitée de proposer des amendements par rapport aux procédures habituelles du Sénat et vote requis à une majorité simple) dont le recours a permis à Donald Trump de faire passer son agenda politique de justice au Sénat. Le vice-président James David Vance a dû en effet user de son droit de vote pour départager l'égalité des voix entre Républicains et Démocrates au Sénat (50/50). Cette loi ne doit pas être confondue avec la loi de finances. Cette dernière permet de financer le gouvernement et les agences fédérales pendant l'année budgétaire (du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante). Elle doit pour ce faire être adoptée par le Congrès avant le 1^{er} octobre mais requiert une super majorité de 60 voix au Sénat. C'est l'impossibilité d'obtenir cette super majorité au Sénat qui a abouti à la paralysie du gouvernement fédéral (*shutdown*) en octobre 2025.

États-Unis

Les syndicats face au protectionnisme, aux dépenses militaires et à l'arrêt de la transition énergétique

plus démunis et par la remise en cause de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique.

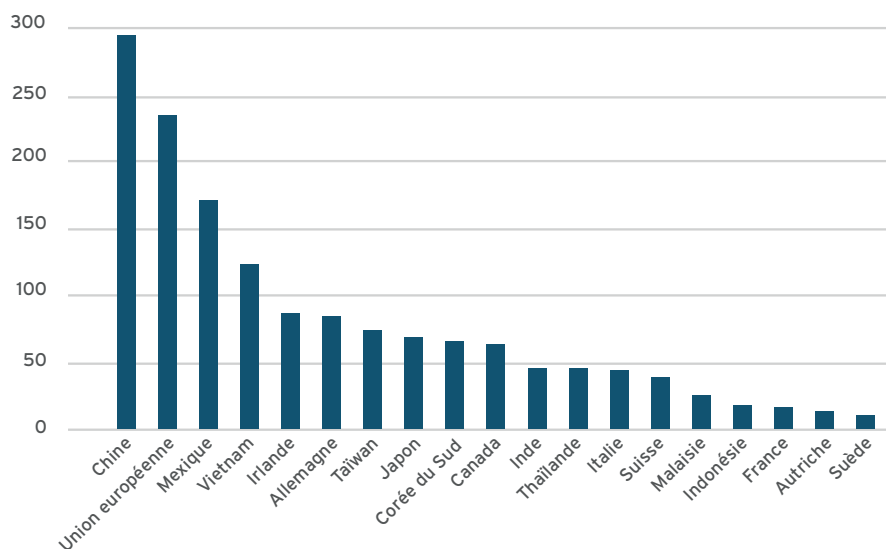
Le repli protectionniste et la guerre commerciale pour réindustrialiser

Si la Chine est aujourd'hui le premier exportateur mondial de marchandises, les États-Unis sont le premier importateur mondial. Lors de son premier mandat, Donald Trump avait engagé une guerre commerciale avec la Chine en augmentant de 20 points de pourcentage (pp) les droits de douane sur les importations en provenance de ce pays. Son second mandat est marqué par l'accroissement de cet affrontement commercial avec

la Chine mais surtout, par son extension à la plupart de ses partenaires commerciaux avec l'instauration de droits de douane « réciproques », une initiative présidentielle au cœur de la présente guerre commerciale dont les fondements juridiques sont susceptibles d'être remis en cause par la Cour suprême². Les objectifs économiques affichés de cette politique sont la relocalisation des entreprises aux États-Unis et la réindustrialisation du pays en créant des emplois afin d'éliminer le déficit commercial américain, en particulier le déficit de la balance des biens (1 211,8 milliards de dollars, soit 1 039,9 milliards d'euros en 2024), particulièrement élevé vis-à-vis de la Chine, de l'Union européenne (UE) et du Mexique (graphique 1).

Graphique 1 - Les principaux déficits de la balance américaine des biens par pays et blocs régionaux

En milliards de dollars



Source : d'après le Bureau of Economic Analysis, February 2025.

2. Ces droits de douane « réciproques » ont été instaurés par Donald Trump pour contrer la prétendue menace qui pèserait sur la base industrielle et la défense du pays. Il s'est appuyé pour ce faire sur une loi de 1977 qui accorde des pouvoirs d'urgence au Président des États-Unis, l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA), qu'aucun d'entre eux n'avait jamais utilisé jusque-là car l'imposition de droits de douane, qui équivaut à une taxe sur les consommateurs, est de la compétence du Congrès. Cette décision a été contestée en justice par des groupes d'entreprises américaines et par douze États fédérés. Au moment de la rédaction de cet article, le jugement de la haute cour n'avait pas été rendu. Ne sont pas concernés par ce jugement les droits de douane sectoriels, que Donald Trump a imposés en invoquant la section 232 d'une loi de 1962 (Trade Expansion Act). Celle-ci autorise le Président des États-Unis à imposer des droits de douane sur des produits dont les importations sont susceptibles de menacer la sécurité nationale.

L'augmentation des tarifs douaniers comme principal outil de « politique industrielle »

Le 10 février 2025, Donald Trump augmente les droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium de 25 pp, et le 26 mars, de 25 pp sur les importations d'automobile³. Le 2 avril 2025, qu'il qualifie de « Liberation Day », il annonce la mise en place de droits de douane « réciproques » à destination de 185 partenaires commerciaux, qui peuvent aller jusqu'à 50 % pour certains. Mais le 9 avril, il déclare une pause de trois mois dans leur mise en place effective (jusqu'au 9 juillet), qu'il décide le 7 juillet de prolonger de trois nouvelles semaines (jusqu'au 1^{er} août), entendant mettre à profit ce délai pour engager des négociations bilatérales avec ses principaux partenaires. En attendant, il impose à tous une augmentation des droits de douane de 10 pp minimum à partir du mois de mai, bien qu'une exemption soit accordée à certains produits importés de Chine (iPhones, ordinateurs, puces électroniques).

Le 30 mai, il décide un doublement des droits de douane sur l'acier et l'aluminium, qui passent de 25 à 50 %. Pour faire monter la pression, il annonce en juillet de nouveaux droits de douane, d'abord à destination de 14 pays, principalement asiatiques, puis à destination d'une douzaine d'autres pays ou blocs régionaux dont l'UE. Le 1^{er} août, ces droits de douane sont fixés pour plus de 90 pays, à l'exception de la Chine et du Mexique alors en cours de négociation⁴

ainsi que pour des secteurs spécifiques, qui vont de 10 à 50 % selon les cas. Le 21 août, le contenu de l'accord commercial avec l'UE est dévoilé par la Commission européenne. Les droits de douane américains sur les importations européennes d'automobiles, de produits pharmaceutiques et de semi-conducteurs sont finalement ramenés et plafonnés à 15 %, l'accord devant être ultérieurement approuvé par les États membres et le Parlement européen. Mais fin septembre, Donald Trump annonce de nouveaux droits de douane sur certains produits pour les pays n'ayant pas conclu d'accord commercial séparé avec les États-Unis, au prétexte qu'ils menacent la sécurité nationale : 100 % sur les importations de médicaments sous brevet⁵ à moins que le laboratoire pharmaceutique concerné ne s'engage à investir aux États-Unis, 50 % sur les importations de meubles de cuisine et les lavabos de salles de bain, 30 % sur les importations de meubles capitonnés et 25 % sur les importations de camions et de pièces détachées pour camions (poids lourds et moyens)⁶, mesures qui ne sont pas encore devenues effectives. En octobre, il menace la Chine de droits de douane de 100 % en réaction au resserrement par le gouvernement chinois du contrôle sur les exportations de produits contenant des terres rares et des équipements liés à leur extraction et à leur production ainsi que les batteries au lithium⁷.

Au 30 octobre 2025, les droits de douane effectivement appliqués par les États-Unis sont résumés dans le tableau 1.

3. Dont sont exemptés les échanges conformes à l'accord commercial passé avec le Mexique et le Canada (accord Canada États-Unis Mexique, Aceum), c'est-à-dire qui respectent les « règles d'origine » (i.e. un contenu nord-américain de 75 % en valeur).

4. Le 11 août 2025, Donald Trump annonce une nouvelle prolongation de trois mois des négociations avec la Chine (jusqu'au 10 novembre 2025), laissant les produits chinois importés taxés à 30 % depuis le 12 mai en attendant un nouvel accord. Mais début octobre 2025, il menace d'augmenter de 100 pp les droits de douane vis-à-vis des importations chinoises, en représailles des contrôles à l'exportation de terres rares et minéraux critiques annoncés par le gouvernement chinois. Le Mexique a quant à lui obtenu une prolongation de trois mois le 31 juillet 2025.

5. Dont sont théoriquement exemptées les importations de médicaments en provenance de l'UE (et du Japon) qui ont fait l'objet d'accords commerciaux séparés et restent taxées à 15 %.

6. À l'exception de ceux importés du Canada et du Mexique.

7. N. Mann, « Terres rares, batteries, extraterritorialité... Cinq questions sur les nouvelles restrictions d'exportations de la Chine », *L'Usine nouvelle*, 13 octobre 2025.

Cette avalanche de mesures-menaces et de reculades prises sans l'approbation du Congrès, dont certaines sont contestées en justice⁸, porte le taux moyen des droits de douane effectifs pour les consommateurs de 2,4 % en 2024 à 17,9 % au 30 octobre 2025, soit le taux le plus élevé depuis 1934 selon le Yale Budget Lab⁹, mais avec de fortes disparités selon les pays (ou blocs régionaux), dont certains comme le Brésil et l'Inde font l'objet de « surtaxes politiques »¹⁰. Ces mesures, qui peuvent encore évoluer, remettent en cause les principes sur lesquels a été bâti le commerce international après la seconde guerre mondiale, notamment celui de la non-discrimination (clause de la nation la plus favorisée). Elles n'ont entraîné, dans un premier temps, des représailles que de la part de la Chine et du Canada¹¹, mais ont des effets sur les chaînes mondiales d'approvisionnement (voir *infra*).

Les conséquences macroéconomiques sont à ce stade difficiles à estimer, car leurs effets ne se sont sans doute pas encore déployés totalement, que ce soit en termes de croissance, d'inflation ou de risque de chômage, même si les créations d'emploi marquent le pas. En dépit d'une contraction

du taux de croissance du PIB de -0,6 % au premier trimestre 2025, ce dernier est reparti à la hausse au deuxième trimestre 2025 (+3,8 % en moyenne). Si une accélération de l'inflation s'est produite en septembre 2025 par rapport à septembre 2024, elle reste mesurée (3,0 % en glissement annuel), les entreprises n'ayant pas répercuté entièrement la hausse des droits de douane sur les prix à la consommation, soit parce qu'elles ont puisé dans les stocks qu'elles avaient constitués, soit parce qu'elles ont absorbé le surcoût en réduisant leurs profits. Toutefois, une poignée de biens et de services concentre les pressions inflationnistes entre septembre 2024 et 2025, susceptibles d'altérer à terme le pouvoir d'achat des ménages américains¹². C'est pourquoi Donald Trump, dans un de ces revirements qui lui sont familiers, a décidé le 14 novembre dernier d'annuler par décret présidentiel les droits de douane réciproques sur plus d'une centaine de biens alimentaires (café, viande de bœuf, fruits, épices, etc.), en réponse à l'inquiétude montante des consommateurs américains face à l'augmentation du coût de la vie. En revanche, si le marché du travail ne montre pas de détérioration accélérée

8. Les droits de douane réciproques ont été contestés en mai 2025 par la Cour étasunienne de commerce international, une décision confirmée par une cour d'appel fédérale fin août 2025. L'administration ayant fait appel de cette décision, c'est à la Cour suprême qu'il reviendra de statuer début novembre 2025. D'ici là, les droits de douane sont maintenus en l'état.

9. The Budget Lab at Yale, « State of US Tariffs: October 30, 2025 », <https://bit.ly/43ZIPXc>. Ce taux est susceptible de changer en fonction des accords qui seront trouvés dans les négociations en cours.

10. Ces deux pays membres fondateurs des BRICS ont vu leurs droits de douane portés désormais à 50 %. Fin juillet 2025, le Brésil voit 35 % de ses exportations vers les États-Unis taxées à hauteur de 50 % en représailles aux poursuites judiciaires alors engagées contre l'ex-Président Jair Bolsonaro qui, depuis, a été condamné à plus de 27 années de prison pour tentative de coup d'État, mais aussi très probablement du fait de son rapprochement avec la Chine. Quant à l'Inde, elle se voit reprocher par Donald Trump d'acheter du pétrole à la Russie et en l'absence d'un accord entre les deux pays, le Président américain décide début août 2025 de porter les droits de douane avec ce pays à 50 %. En septembre 2025, l'Inde est doublement punie avec l'annonce par Donald Trump de l'instauration d'une taxe de 100 000 dollars (85 788 euros) pour chaque accédant à un visa temporaire de travail de type H-1B, dont les ingénieurs indiens sont les principaux bénéficiaires (Sauviat, 2024).

11. Le Canada a décidé de retirer à partir du 1^{er} septembre 2025 les droits de douane imposés aux produits étasuniens qui sont conformes au traité de libre-échange nord-américain Aecum.

12. Il s'agit notamment de certains biens alimentaires (café, viande), et de certains services (distribution de gaz naturel, réparation des véhicules, gardiennage/jardinage, soins aux personnes âgées) : <https://www.bls.gov/news.release/pdf/cpi.pdf>.

Tableau 1 - Les nouveaux droits de douane (DD) imposés par les États-Unis et les mesures de rétorsion (ou accords) selon les pays au 30 octobre 2025

DD étasuniens****	Mesures de rétorsion (ou accords)
DD général de 10 % sur toutes les importations chinoises (en vigueur depuis le 4 février ; augmentés le 4 mars)	Chine DD de 10 %/15 % (annonce du 4 février)
DD de 10 % sur la potasse et l'énergie canadiennes (à partir du 2 avril)	Canada DD de 25 % (annonce du 4 mars)
DD de 25 % sur toutes les importations mexicaines, de 35 % sur les autres importations canadiennes* (tarif antérieur de 25 % en vigueur depuis le 4 mars, tarif de 35 % en vigueur depuis le 7 août)	Chine DD de 10 %/15 % (annonce du 4 mars)
DD de 25 % sur toutes les automobiles, exemption pour les composants américains et réduction jusqu'en avril 2027 sur les DD applicables aux pièces détachées pour les automobiles assemblées aux États-Unis** (en vigueur depuis le 3 avril), réduits à 10 % sur les 100 000 premières importations britanniques (annoncé le 8 mai), 15 % sur l'UE (annoncé le 31 juillet)	Canada DD de 25 % (annonce du 13 mars)
DD de 50 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium (en vigueur depuis le 12 mars, augmentés le 30 mai), 0 % pour le Royaume-Uni (annoncé le 8 mai), étendu aux produits dérivés de l'acier (en vigueur depuis le 23 juin)	Chine DD de 125 %, ramenés à 10 % pendant 90 jours (annonce du 4 avril, augmentés le 11 avril et baissés le 12 mai)
DD de 50 % sur les importations de cuivre, à l'exclusion du cuivre raffiné et du minerai de cuivre (annonce du 8 juillet, en vigueur depuis le 7 août)	Réduction à 0 % des DD britanniques sur l'éthanol américain (annoncé le 8 mai)
DD minimums de 10 % sur tous les pays (annoncé le 2 avril) à l'exception de la Chine, du Canada et du Mexique ; DD de 125 % sur la Chine réduits à 10 % pendant 90 jours à compter du 12 mai (modifié le 9 avril, pour une durée de 90 jours)***. Annonces unilatérales du 31 juillet et accords bilatéraux avec le Japon, l'Indonésie, les Philippines et l'UE (en vigueur à partir du 7 août). DD de 50 % sur l'Inde	Le Canada abandonne la plupart de ses DD de rétorsion contre les États-Unis (annonce du 22 août). Les États-Unis élargissent les DD sur l'acier et l'aluminium (annonce du 20 août)
Accord États-Unis-Vietnam du 2 juillet : DD généraux de 20 %, DD de 40 % sur les marchandises transbordées depuis la Chine	La CE procède à une évaluation de l'application du présent règlement et fait un rapport au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen



États-Unis

Les syndicats face au protectionnisme, aux dépenses militaires et à l'arrêt de la transition énergétique

DD étasuniens****	Mesures de rétorsion (ou accords)
Divers DD sur le bois : 10 % sur le bois d'œuvre résineux et le bois de construction ; 25 % sur certains meubles en bois, meubles-lavabos et meubles capitonnés, avec des taux réduits pour le Japon et le Royaume-Uni (à partir du 14 octobre)	
DD de 25 % sur les camions moyens et lourds et leurs pièces détachées ; DD de 10 % sur les autobus (à partir du 1 ^{er} novembre).	

*Les échanges commerciaux conformes à l'Aceum restent exempts de droits de douane.

**TBL considère que 40 % du contenu automobile des véhicules importés du Canada et du Mexique est d'origine américaine. Aux fins du remboursement des droits de douane sur les automobiles, TBL estime qu'un tiers des automobiles importées sont assemblées aux États-Unis.

***Les droits de douane annoncés le 2 avril s'appliquent à la plupart des marchandises importées, mais exemptent l'acier, l'aluminium et les automobiles, qui ont déjà fait l'objet de droits de douane distincts en 2025, ainsi que le cuivre, les produits pharmaceutiques, les semi-conducteurs, le bois d'œuvre, l'énergie et les minéraux essentiels. L'administration a clarifié la portée de l'exemption relative aux semi-conducteurs le 13 avril. TBL a exclu ces produits de son analyse de l'annonce du 2 avril, mais applique les droits de douane prévus dans les annonces précédentes, le cas échéant.

****Le décret 14289 empêche le cumul de nombreux droits de douane et établit l'ordre de cumul des droits de douane, ceux sur les automobiles relevant de la section 232 étant prioritaires.

Source : The Budget Lab at Yale, « State of US Tariffs: October 30, 2025 », <https://bit.ly/43ZIPXc>.

selon les dernières données connues de septembre 2025¹³, le comité de politique monétaire de la Banque centrale américaine (Fed) a néanmoins jugé ce risque plus élevé que celui d'une reprise de l'inflation, ce qui l'a conduit le 10 décembre 2025 à décider de baisser à nouveau son taux d'intérêt directeur d'un quart de point de pourcentage.

Le dollar de son côté accuse les répercussions des tensions créées par l'augmentation des droits de douane, surtout depuis avril 2025, qui pourrait à terme remettre en cause le rôle refuge qu'il constitue pour les investisseurs étrangers (demande d'actifs libellés en dollars)¹⁴. Enfin, les annonces

de droits de douane plus élevés qu'attendus début avril (« Liberation Day ») et le 1^{er} août 2025 ont fait brutalement osciller les indices boursiers. Ces derniers sont cependant repartis à la hausse, tirés par l'intelligence artificielle et accusent un rebond tel qu'il fait craindre l'éclatement d'une bulle financière.

L'élévation des droits de douane aurait rapporté 195 milliards de dollars (167 milliards d'euros) durant l'année budgétaire 2025 selon le Congressional Budget Office¹⁵ ; il pourrait, toujours selon cet organisme, rapporter 2 500 milliards de dollars (2 145 milliards d'euros) de 2026 à 2035, ce qui représente en moyenne 208 milliards de dollars

13. Le rapport sur l'emploi de septembre 2025, publié par le Bureau of Labor Statistics (BLS) du ministère du Travail avec six semaines de retard à cause du *shutdown*, présente des signaux mitigés. Il montre à la fois un rebond des créations d'emplois et une légère hausse du chômage, passé de 4,3 à 4,4 %, mais les données pour les mois d'octobre et novembre, qui devraient sortir le 16 décembre, pourraient indiquer une inversion de tendance.

14. L'indice du dollar américain a connu une baisse de 10,8 % au premier semestre 2025.

15. « Monthly Budget Review, September 2025 », Congressional Budget Office, October 8, 2025, <https://www.cbo.gov/publication/61306>.

(178 milliards d'euros) par an, soit moins de 3 % des dépenses budgétaires prévues sur la période. Ces recettes ne sauraient suffire à combler le déficit budgétaire de l'État fédéral, estimé à 1 800 milliards de dollars (1 544 milliards d'euros) pour 2025 (6,0 % du PIB) et à compenser les pertes de recettes fiscales liées à l'adoption de l'OBBBA.

La reconfiguration des chaînes d'approvisionnement plutôt que la réindustrialisation

L'idée que la part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total, actuellement de 8 % aux États-Unis, puisse revenir à ses niveaux des années 1950-1960 (entre 20 et 30 %) grâce à des politiques industrielles (ou commerciales) ciblées est un leurre (Lawrence, 2024). Car d'une part, la hausse relative de la productivité dans l'industrie manufacturière, la baisse de la demande de biens manufacturés au profit des services sont des changements structurels qui affectent toutes les économies. L'industrie manufacturière ne suffira donc pas à fournir de « bons emplois », ceux qui avaient permis une croissance relativement inclusive et l'émergence d'une « classe moyenne ». D'autre part, certains secteurs hautement régulés comme la pharmacie ne reviendront pas aux États-Unis (notamment l'industrie des génériques) car les relocalisations seraient beaucoup trop coûteuses. Enfin, les États-Unis ne redeviendront pas non plus compétitifs vis-à-vis des pays asiatiques dans les secteurs utilisant beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée comme le textile, sauf à automatiser les processus de production.

Les coûts unitaires de travail y restent en effet substantiellement plus élevés que ceux des principaux pays exportateurs vers les États-Unis (Chine, Mexique, Vietnam).

Les relocalisations sont par ailleurs des opérations complexes et une étude publiée juste avant la réélection de Donald Trump montre qu'en dépit des déclarations d'intention, seuls 2 % des projets de relocalisation ont été réalisés aux États-Unis. Enfin, l'industrie automobile s'achemine pour des raisons écologiques vers l'arrêt de la production des véhicules à moteur thermique au profit de ceux à moteur électrique, même si cette tendance à l'inversion du marché a vu son rythme ralentir ces dernières années et rencontre des résistances, notamment aux États-Unis mais aussi en Europe. Or la domination de la Chine sur le créneau des véhicules électriques rend les coopérations avec les firmes chinoises indispensables, comme le montrent les accords passés avec les grandes firmes automobiles étasuniennes pour la production de batteries électriques ; ces entreprises ne seront toutefois plus éligibles aux subventions de l'Inflation Reduction Act (IRA), au risque de mettre en péril ces projets de coopération.

Mais surtout, les objectifs affichés et les politiques afférentes sont souvent contradictoires et l'imprévisibilité est la règle, tant les revirements sont nombreux et le contenu des accords commerciaux encore incertain. L'exemple des droits de douane sur l'acier va ainsi à l'encontre de l'objectif de réindustrialisation dans la mesure où il s'agit d'un produit intermédiaire utilisé par de nombreux secteurs (automobile, aéronautique, énergie, construction) ; son renchérissement aura pour effet d'augmenter les coûts de production et de réduire l'emploi manufacturier. La mesure ne bénéficiera pas davantage (ou à la marge) à la sidérurgie qui, en tant que secteur à forte intensité capitaliste, emploie déjà peu de travailleurs (moins de 90 000 sur un total de 159 millions d'emplois en 2024) pour des raisons d'innovation et de

déclin de la demande. De même, la vente de semi-conducteurs (puces de modèle H20) à la Chine, interdite en avril 2025 par le gouvernement fédéral pour des raisons de sécurité nationale, est à nouveau autorisée en août, après que la Chine a décidé en représailles de limiter ses exportations de terres rares.

Enfin, les usines aux États-Unis ont du mal à pourvoir environ 500 000 emplois manufacturiers, selon les estimations des économistes de Wells Fargo. D'après eux, il faudrait que de nouvelles usines ouvrent et embauchent 22 millions de personnes pour que la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi recouvre son niveau record des années 1970. Or il n'y a actuellement qu'un peu plus de 7 millions de chômeurs. Et la politique d'immigration extrêmement restrictive déclenchée par le Président aggrave le problème de la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre. De même, la guerre qu'il a déclarée aux universités et à la recherche posera des problèmes de recrutement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

D'avantage qu'à une réindustrialisation, on assiste donc plutôt à une réorganisation ou à une reconfiguration des chaînes d'approvisionnement entre « pays amis ». En effet, les dépenses consacrées à la construction de nouvelles usines, qui avaient fortement accéléré sous l'administration Biden, connaissent un recul depuis janvier 2025

selon le Census Bureau¹⁶. De même, l'emploi manufacturier est en légère baisse depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche selon le US Bureau of Labor Statistics¹⁷. Seuls les investissements directs étrangers (IDE) paraissent connaître un rebond au deuxième trimestre 2025 (102 milliards de dollars, soit 87,5 milliards d'euros), alors qu'ils étaient au plus bas au premier trimestre 2025 (43 milliards de dollars, soit 37 milliards d'euros). L'industrie manufacturière a notamment attiré près de la moitié des IDE (48 %) durant les six premiers mois de 2025, en provenance du Japon et du Royaume-Uni, suivis par les Pays-Bas, l'Allemagne et le Canada¹⁸. Ce qui fait dire à plusieurs observateurs que les États-Unis pourraient occuper dans les prochaines années une position dominante en tant que pays de destination des IDE et plus seulement comme pays source¹⁹.

Pour autant, les implantations des firmes étasuniennes au Vietnam, voire en Inde plutôt qu'en Chine se multiplient²⁰. Cette reconfiguration des chaînes mondiales d'approvisionnement est en cours depuis 2018, année de la première guerre commerciale des États-Unis avec la Chine. Elle s'illustre aujourd'hui par le fait que la part de la Chine dans les importations américaines a perdu 7,7 pp au profit du Vietnam (+2,1 pp) et du Mexique (+2 pp) selon une étude de la Bank of America (2025). Cette évolution rend compte d'une diversification de ses échanges commerciaux en faveur des pays

16. <https://fred.stlouisfed.org/series/TLMFGCONS>.

17. <https://fred.stlouisfed.org/series/MANEMP#0>.

18. Ces données préliminaires peuvent être néanmoins sujettes à d'amples révisions : voir Foreign Direct Investment in the United States, Preliminary 2nd Quarter 2025, September 23, 2025, <https://bit.ly/490CcGw>.

19. G. Tett, « America is sucking in growth from the rest of the world », *Financial Times*, October 10, 2025.

20. Apple, dont les chaînes d'approvisionnement reposent principalement sur les pays asiatiques (la Chine qui est son deuxième plus grand marché mais aussi Taïwan, la Corée du Sud et le Japon) a annoncé son intention de déplacer en Inde d'ici fin 2026 ses usines chinoises d'assemblage final des iPhones vendus aux États-Unis, afin d'éviter les droits de douane imposés à la Chine. Par ailleurs, l'Inde a dépassé pour la première fois la Chine dans les exportations de *smartphones* vers les États-Unis : voir *Les Échos* du 29 juillet 2025.

du Sud-Est asiatique, mais aussi des pays intégrés dans l'initiative « Belt and Road » ou les nouvelles routes de la soie (Amérique latine et Brésil notamment), vouée à développer les infrastructures afin de connecter les continents. Toutefois, si plus d'un tiers des entreprises étasuniennes présentes en Chine déclarent y avoir diminué ou stoppé leurs investissements, il n'y a pas de retrait massif du marché chinois selon le US China Business Council, car l'imbrication des deux économies est telle qu'un découplage complet est impossible²¹.

L'accroissement des dépenses d'armement et de lutte contre l'immigration au détriment des programmes sociaux à destination des pauvres

La loi de réconciliation budgétaire adoptée le 3 juillet 2025 (One Big Beautiful Bill Act of 2025 ou OBBBA) et promulguée par Donald Trump le lendemain contient une forte augmentation du budget du Pentagone, rebaptisé par lui ministère de la Guerre, et des dépenses pour lutter contre l'immigration. En contrepartie, des coupes drastiques sont opérées dans les programmes sociaux destinés aux plus démunis.

Priorité aux dépenses militaires et aux mesures contre l'immigration

Les États-Unis ont développé leur complexe militaro-industriel à la suite des deux premières guerres mondiales, et surtout après 1945, en même temps qu'ils devenaient l'hégémon mondial. En conséquence, le budget du Pentagone a toujours

été très important et classe les États-Unis en tête du classement des dépenses militaires depuis 1940. En termes absolus, les dépenses d'armement étasuniennes représentent près de 40 % des dépenses mondiales d'armement d'après le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). En 2024, ces dépenses étaient plus importantes que celles combinées des neuf pays suivants du classement. Elles sont estimées aux États-Unis à 997 milliards de dollars (865 milliards d'euros) en 2024, soit 3,4 % du PIB. Parmi les pays avancés, seul Israël dépasse cette part avec 8,8 % du PIB consacré aux dépenses militaires²².

Dans l'OBBBA, il est prévu que le budget de la Défense pour 2026 atteigne 1 010 milliards de dollars (876 milliards d'euros), soit une hausse de 13 % par rapport au budget 2025 déjà adopté. Le Pentagone consacra cette somme à des projets importants sur cinq ans tels que la construction de navires de guerre, la production de munitions et le développement de systèmes de défense antimissile, dont le projet de bouclier antimissile « Golden Dome » auquel 25 milliards de dollars, soit 22 milliards d'euros, sont affectés. Mais pour atteindre les 5 % réclamés par Donald Trump aux autres membres de l'Otan, soit 1 308 milliards de dollars (1 135 milliards d'euros), il faudrait que les dépenses étasuniennes d'armement augmentent encore de 200 milliards de dollars (173 milliards d'euros), selon le Peterson Institute²³.

Cette loi de réconciliation budgétaire prévoit aussi 169 milliards de dollars (147 milliards d'euros) additionnels pour

21. <https://bit.ly/4om9k05>.

22. Un calcul en parité de pouvoir d'achat réduit l'écart avec les autres pays. Celui-ci demeure néanmoins considérable, les États-Unis dépensant autant que la Chine et la Russie réunis : <https://militaryppp.com/blog/>.

23. C.S. Hendrix, « Trump's Five percent Doctrine and NATO Defense Spending », PIIE, February 5, 2025, <https://bit.ly/4oforPe>.

les agences fédérales chargées de l'expulsion et de l'incarcération des immigrants, tout en taxant davantage ces derniers et en réduisant leur accès aux grands programmes sociaux (Medicare, Medicaid, Supplemental Nutrition Assistance Program ou Snap ; voir *infra*). Ainsi, les enfants d'immigrants en situation irrégulière ne seront plus éligibles au crédit d'impôt pour les enfants ; une taxe de 1 % est instaurée sur les transferts d'argent opérés par les immigrants vers leur pays d'origine ; de nombreux immigrants, y compris les réfugiés et demandeurs d'asile, deviennent inéligibles à l'assurance maladie publique (Medicare et Medicaid) ainsi qu'à l'aide alimentaire (Snap) ; il est réclamé 100 dollars (87 euros) à ceux et celles qui demandent l'asile. Enfin, les immigrants pris en flagrant délit de franchissement illégal de la frontière doivent désormais s'acquitter d'une taxe de 5 000 dollars (4 337 euros). Le *Wall Street Journal* estime que le coût de ces mesures pour les immigrants – y compris ceux en situation régulière – sera d'au moins 64 milliards de dollars, soit 55 milliards d'euros, jusqu'en 2034²⁴.

Dans le même temps, cette loi aggrave les inégalités de revenus en reconduisant les baisses massives d'impôt adoptées lors du premier mandat de Donald Trump et qui arrivent à expiration en 2025 (Sauviat, 2018) et en multipliant les exonérations fiscales. En contrepartie, d'importantes coupes budgétaires sont opérées dans les principaux programmes sociaux à destination des plus démunis, soit Medicaid, l'assurance santé pour les pauvres et les handicapés (-1 000 milliards de dollars d'ici 2034)

et Snap, le programme d'aide alimentaire pour les pauvres (-206 milliards de dollars d'ici 2034).

L'OBBBA aura ainsi pour effet d'augmenter le déficit budgétaire²⁵ et la dette publique de 3 000 à 4 000 milliards de dollars sur les 10 prochaines années selon les estimations²⁶, ce qui a nécessité le relèvement du plafond de la dette par le Congrès à 5 000 milliards de dollars. Elle ajoute 3 400 milliards de dollars au déficit primaire sur la prochaine décennie et porte la dette publique (y compris les intérêts de cette dette) à 127 % du PIB à l'horizon 2034, excédant le niveau d'endettement public atteint après la seconde guerre mondiale (106 %).

Un assaut contre les programmes sociaux en direction des plus démunis

Si l'OBBBA n'a jamais été présentée comme une loi portant sur la santé ou l'assurance santé, elle marque cependant les plus importants changements de politique publique dans ce domaine depuis l'adoption de l'Affordable Care Act (ACA, plus connu sous le nom d'Obamacare) en 2010 (Oberlander, 2025). L'ACA avait en effet permis deux choses : d'une part, l'accès à une couverture santé pour les individus ne pouvant bénéficier d'une assurance professionnelle, grâce à des subventions publiques ; d'autre part, l'extension de Medicaid aux personnes sans enfant dont le revenu n'excédait pas 138 % du seuil fédéral de pauvreté pour les États qui le souhaitaient. À la fin 2024, 41 États (y compris Washington DC) avaient choisi une telle option, financée à hauteur de

24. M. Hackman, J. Gillum, « How immigrants will help fund Trump's tax cuts », *The Wall Street Journal*, July 4, 2025.

25. L'exercice budgétaire 2024, clôturé en septembre de cette même année, affichait un déficit de 6,25 % du PIB.

26. D'ici 2034, 3 000 milliards de dollars selon le Yale Budget Lab, 3 400 milliards de dollars selon le Congressional Budget Office et 4 100 dollars selon le Committee for a Responsible Federal Budget.

90 % par le gouvernement fédéral et dynamisée par une incitation financière temporaire en 2021 renouvelée en 2022 sous l'administration Biden. De toutes les mesures de l'ACA adopté il y a 15 ans, c'est celle qui avait eu le plus fort impact sur la réduction du nombre de non-assurés. Aujourd'hui, l'OBBA non seulement complique les conditions d'accès à cette couverture santé créée par l'ACA mais surtout, elle remet en cause les fondements mêmes de Medicaid, en conditionnant son accès à des exigences d'activité pour ses allocataires (voir *infra*). Comme le souligne l'économiste de la santé, Jonathan Gruber, « Les Républicains ont trouvé le moyen d'atteindre enfin leur objectif de longue date, à savoir priver des millions d'Américains pauvres de leur assurance maladie²⁷. »

Le Congressional Budget Office (CBO) estime en effet que cette loi pourrait conduire à la perte de la couverture santé pour près de 12 millions de personnes à l'horizon 2034. Elle prévoit en effet des coupes budgétaires d'environ 900 millions de dollars sur 10 ans, affectant tout particulièrement le programme Medicaid (plus de 71 millions d'assurés en 2025). Elle conditionne de surcroît pour la première fois dans l'histoire du programme et à partir du 31 décembre 2026 son accès au fait d'effectuer 80 heures de travail par mois ou d'avoir un engagement

communautaire pour les adultes valides, âgés de 19 à 64 ans (sans enfant ou avec enfant de moins de 14 ans) qui satisfont aux conditions de revenu du programme²⁸, à l'exception des femmes enceintes, des prisonniers ou des personnes en centres de réhabilitation²⁹. Enfin, elle multiplie les obstacles administratifs à l'éligibilité pour les ayants-droit³⁰ et interdit l'accès de Medicaid aux demandeurs d'asile et réfugiés. Au total, près de 8 millions d'assurés Medicaid sont susceptibles de perdre leur couverture santé.

L'OBBA s'attaque aussi à l'ACA (plus de 24 millions d'assurés en 2025), mais de façon moins frontale que lors du premier mandat de Donald Trump, au cours duquel un projet de loi visant à son abrogation avait été déposé en 2017. Elle multiplie les difficultés d'inscription sur les marchés réglementés d'assurance³¹ et en interdit l'accès à la plupart des immigrés, y compris ceux qui résident aux États-Unis de façon légale. Au total, 4 millions d'assurés *via* ces marchés pourraient perdre leur couverture santé. En outre, l'expiration en fin d'année 2025 des subventions additionnelles aux primes d'assurance accordées par l'administration Biden est suspendue à un vote du Congrès et est au cœur du différend entre Démocrates et Républicains qui a conduit au *shutdown* du gouvernement fédéral. Sans ce vote, plus de 4 millions

27. « Healthcare: Jonathan Gruber - A key founding father of Obamacare on what comes next », July 5, 2025, <https://bit.ly/47wQZaV>.

28. Revenu compris entre 100 et 138 % du seuil minimum de pauvreté, soit entre 15 060 et 20 779 dollars - 12 916 à 17 821 euros pour une personne seule.

29. Dès son arrivée au pouvoir en 2017, Donald Trump avait encouragé son administration à accorder aux États l'autorisation de soumettre l'éligibilité à Medicaid à un minimum d'heures de travail par mois. L'Arkansas avait été le premier à s'engager dans cette voie, suivi par d'autres États, mais ces décisions avaient alors été contestées en justice et bloquées par les tribunaux.

30. Tous les six mois, il faudra que les assurés prouvent que leur revenu n'excède pas le seuil demandé, que leur citoyenneté soit vérifiée ainsi que leur volonté de trouver un emploi.

31. Raccourcissement de la période d'inscription, suppression de la possibilité de s'inscrire tout au long de l'année pour les personnes dont les revenus ne dépassent pas 150 % du seuil de pauvreté, contrôle des informations personnelles, abandon des réinscriptions automatiques avant 2028 pour certains assurés (soit 10 millions de personnes en 2025), moins d'assistance dans le choix des polices d'assurance, renforcement des contrôles d'éligibilité, etc.

d'individus supplémentaires pourraient venir grossir le nombre de non-assurés, ce qui porterait son total à 16 millions (Ortiz et al., 2025) et annulerait près des trois quarts des nouveaux assurés obtenus grâce à l'Obamacare depuis sa mise en œuvre.

Le programme d'aide alimentaire (Snap) est également dans le viseur des Républicains. L'OBBBA prévoit des coupes budgétaires de 206 milliards de dollars (soit environ 20 % du programme) d'ici 2034, renforce les obligations de travailler pour celles et ceux qui reçoivent la prestation (minimum requis de 80 heures de travail par mois pour les bénéficiaires de moins de 64 ans contre 54 ans auparavant, à l'exception des parents avec enfant de moins de 7 ans) et rend plus difficiles les exemptions que les États peuvent obtenir. Il réclame aussi de ces derniers un suivi strict des bénéficiaires (liste nominative, données personnelles telles que leur numéro de sécurité sociale, leurs déclarations fiscales, etc.) dans le but de réduire la fraude. Le CBO estime que 3 millions d'Américains pourraient perdre leur accès à ce programme, sur un total de 42 millions de bénéficiaires.

C'est sans doute sur le marché obligataire des bons du Trésor américain que les effets de ces choix budgétaires se font le plus sentir. Jamie Dimon, le DG de la banque d'affaires Goldman Sachs, a exprimé sa crainte que ce marché ne craque sous la pression de la dette publique croissante des États-Unis, dont

30 % est détenue par des investisseurs étrangers (japonais et chinois surtout). La dégradation de la note souveraine des États-Unis par l'agence de notation financière Moody le 16 mai 2025 en est un signe tangible. Mais ces marchés financiers, après avoir subi de fortes secousses, sont encore relativement peu affectés.

La remise en cause de la transition écologique et de la politique environnementale

Durant son premier mandat, Donald Trump avait déjà réussi à abroger plus d'une centaine de normes environnementales issues de la présidence de Barack Obama. Mais le début de son second mandat se veut encore plus agressif : retrait des accords de Paris (sans incidence sur la politique intérieure étasunienne), rejet des objectifs de développement durable des Nations unies, fin du partenariat pour une transition juste signé en 2021 avec l'Afrique du Sud, l'Indonésie et le Vietnam, fin du Green New Deal de Joe Biden³² avec la suspension ou l'annulation de nombreux projets, suppression des mesures de protection des forêts mises en place depuis un quart de siècle pour préserver la nature et freiner l'exploitation forestière, relance de l'industrie nucléaire³³ aux dépens des « énergies vertes », en réponse aux besoins des entreprises de *high tech* pour alimenter leurs serveurs informatiques,

32. Le décret proclamant la fin du Green New Deal ordonne de suspendre les déboursements prévus par l'Inflation Reduction Act (IRA) de 2022 et l'Infrastructure Investment and Jobs Act (IIJA) de 2021. La plupart des subventions et crédits d'impôt adoptés par l'IRA en faveur de la transition énergétique sont progressivement réduits jusqu'à extinction, alors qu'ils sont essentiels au développement de ces technologies. L'OBBBA élimine à terme les subventions accordées aux producteurs de batteries électriques (notamment ceux qui utilisent des technologies chinoises), les incitations financières à l'achat d'un véhicule électrique et à l'installation de chargeurs par les particuliers et les entreprises (7 500 dollars, soit 6 450 euros) et instaure une nouvelle taxe de 250 dollars, soit 215 euros par an pour les propriétaires de véhicules électriques (voitures et camions).

33. À peine 19 % de l'électricité produite aux États-Unis provient de l'énergie nucléaire alors que le pays possède 94 réacteurs, soit le plus gros parc nucléaire au monde.

leurs centres de données et d'intelligence artificielle (Amazon, Google), licenciement des scientifiques dans les agences fédérales en charge du climat et de la météo et enfin, risque de remise en cause des compétences de l'agence de protection de l'environnement (EPA) en matière de régulation des gaz à effet de serre (GES), responsables du changement climatique selon les scientifiques. L'IRA avait notamment pour objectif d'aider les entreprises aux États-Unis à concurrencer la Chine dans une filière qu'elle domine. Son démantèlement progressif signifie non seulement un recul de l'effort engagé par les États-Unis pour lutter contre le changement climatique mais aussi pour affronter la concurrence chinoise sur ce créneau des nouvelles technologies ; il fait aussi courir le risque que les États-Unis ne puissent pas répondre à la demande croissante d'énergie des groupes de la tech qui développent l'intelligence artificielle. Enfin, il incite les entreprises du secteur (notamment les fabricants de batteries électriques) à s'implanter sur les marchés asiatiques et européens, au lieu d'investir aux États-Unis.

En même temps, la loi de réconciliation budgétaire accorde des milliards de dollars de subventions et des réductions fiscales aux industries fossiles et pourrait aboutir à une augmentation de 10 % des émissions de GES. Elle introduit en effet une rupture majeure dans l'évolution de la réglementation fédérale depuis le milieu des années 1970 qui se voulait de plus en plus contraignante en matière d'émissions de GES par les véhicules automobiles (CAFE ou Corporate Average Fuel Economy). Cette réglementation, qui fixait

une limite aux émissions des véhicules automobiles et qui a favorisé la production de véhicules moins consommateurs d'énergie et moins polluants, était assortie d'amendes pour les constructeurs automobiles ne la respectant pas³⁴. L'OBBA les élimine.

Donald Trump a procédé également à des coupes sombres au sein de l'EPA, qui a joué un rôle central dans la mise en œuvre des politiques climatiques de l'administration Biden. En février dernier, son administration a commencé à informer les employés de l'EPA qu'ils étaient mis en congé administratif, une mesure qui devrait toucher plus de 100 employés du bureau de la justice environnementale et des droits civils de l'agence. Il a de surcroît réprimandé par lettre l'orientation politique de l'agence donnée par son administrateur, Lee Zeldin, une tentative de politisation du débat et de démantèlement de la principale agence de protection de l'environnement que quelques centaines de salariés ont dénoncée publiquement³⁵.

Les attaques visent aussi les États fédérés, qui tentent tant bien que mal de continuer à prendre des mesures en faveur de l'environnement et de la transition écologique alors que l'administration Trump les considère comme autant d'entraves aux prérogatives de l'État fédéral. La Californie, un État démocrate *leader* en matière de politique environnementale, est contrainte par le Congrès à renoncer à sa politique de lutte contre le changement climatique. Ce dernier a en effet remis en cause en juin 2025 la légitimité de l'État fédéré à établir ses propres normes d'émissions de GES et à édicter des normes

34. Depuis 2022, GM a versé pour 128 millions de dollars d'amendes et Stellantis, pour plus de 425 millions de dollars : R. Felton, S. Terlep, « Senate weighs effectively killing rule that drove rise of fuel-efficient cars », *The Wall Street Journal*, June 21, 2025.

35. J. Brown, « Environmental Protection Agency workers investigated for defending its mission », *Labor Notes*, July 10, 2025, <https://bit.ly/4nBzNFW>.

plus favorables que celles de l'État fédéral en matière de pollution de l'air, ce qu'avait permis la législation fédérale qui autorisait les États à recevoir des exemptions de l'EPA (Clean Air Act de 1970 et ses déclinaisons). Cette résolution du Congrès abroge la mesure adoptée par cet État en 2022 et suivie ultérieurement par 11 autres États, interdisant la vente de nouveaux véhicules à moteur thermique à partir de 2035. La Californie avait en effet été précurseur en matière de lutte contre la pollution issue de la circulation automobile dans les années 1960. Il s'agit aujourd'hui de revenir sur cette exception. De même, la loi bloque le programme californien de sortie des industries fossiles d'ici 2035. Autre État visé, le gouvernement de Hawaï, poursuivi par l'administration Trump après que la Cour suprême de cet État insulaire a jugé qu'il était en droit de poursuivre les entreprises de combustibles fossiles pour leur rôle dans le changement climatique. Trois autres États – le Michigan, New York et le Vermont – ont aussi été attaqués en justice pour leurs politiques climatiques.

Face au démantèlement de la politique en faveur de la transition énergétique mise en place par Joe Biden, les réactions sont plutôt timorées depuis l'investiture de Donald Trump. Certes, le mouvement « We Are Still In », créé en 2017 pour protester contre la sortie des États-Unis des accords de Paris qui marquait leur désengagement de la lutte contre le réchauffement climatique, continue de recueillir des signatures de personnalités du monde politique et des affaires (gouverneurs, maires et chefs d'entreprise), au nombre de près de 4 000 aujourd'hui ; toutefois, ses initiatives semblent au point mort et aucun engagement de cette ampleur ne s'est

manifesté récemment au sein de la société civile.

Des réponses syndicales limitées

Les syndicats aux États-Unis négocient quasi essentiellement au niveau de l'entreprise et défendent en général les emplois de leurs membres avant tout. En conséquence, ils ont toujours été favorables au protectionnisme et peu d'entre eux ont dénoncé la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump en avril 2025. Au contraire, les plus importants syndicats du secteur privé ont soutenu sa politique, notamment le syndicat des camionneurs (Teamsters) et celui de l'automobile (United Auto Workers ou UAW). Il faut de ce point de vue rappeler que de nombreux ouvriers syndiqués ont voté pour Donald Trump en 2024³⁶. Ce dernier a de son côté courtisé les *leaders* syndicaux pendant sa campagne électorale, invitant notamment le président des Teamsters, Sean O'Brien, à intervenir à la convention républicaine de juillet 2024.

En matière d'enjeux énergétiques et environnementaux, des alliances « contre nature » ont pendant longtemps existé entre le monde du travail, des affaires et celui de la politique, transcendant les clivages habituels entre employeurs et syndicats, entre Démocrates et Républicains. Si bien que la question de la « transition juste » trouve difficilement son chemin dans les négociations collectives, sans compter qu'elle est particulièrement clivante au sein du monde syndical (Sauviat, 2023). Toutefois, des prémices de changement dans les attitudes syndicales, parfois paradoxales, sont aujourd'hui à l'œuvre.

36. 40 % des membres de l'UAW par exemple ont soutenu Donald Trump lors de son élection, selon Shawn Fain, et une vingtaine de ses membres ont accepté son invitation d'être présents à la Maison-Blanche lors de l'annonce de nouveaux droits de douane en avril 2025.

Pour une politique protectionniste, en faveur de la réindustrialisation et de la défense des emplois

Les réactions syndicales divergent selon les secteurs et selon le caractère national ou international du syndicat (qui représente dans ce cas les travailleurs au Canada). Mais globalement et malgré quelques nuances, les syndicats pensent que les droits de douane sont une opportunité pour les travailleurs et travailleuses des États-Unis et qu'ils vont régénérer l'industrie manufacturière. La présidente de l'American Federation of Labour - Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), Liz Schuler, n'a-t-elle pas récemment déclaré que les droits de douane pouvaient être un outil efficace ?

Le cas de l'automobile

Début mars 2025, le président du syndicat international de l'automobile (UAW), Shawn Fain, a été parmi les premiers dirigeants syndicaux à approuver la politique de Donald Trump en faveur de la mise en place de droits de douane³⁷, comme dispositif clé pour affronter les effets désastreux du traité de libre-échange Aceum³⁸ (Sauviat, 2020) et restaurer l'emploi dans le secteur. Dans l'automobile (constructeurs et équipementiers), ils s'élèvent à 25 % (voir *infra*). Le président de l'UAW voit ces mesures comme une

opportunité à saisir, même s'il a conscience que les tarifs douaniers généralisés lors du « Liberation Day » le 2 avril 2025 seront néfastes à l'économie. Cette déclaration, qui a surpris dans la mesure où Shawn Fain avait apporté son soutien à Kamala Harris lors de la présidentielle de 2024, l'a mis en porte-à-faux vis-à-vis du syndicat national Unifor au Canada³⁹. Ce syndicat, qui représente 40 000 ouvriers de l'automobile payés à l'heure au Canada (dont la moitié chez les trois grands constructeurs) et 17 000 chez les équipementiers, est en effet totalement opposé aux droits de douane.

L'UAW n'a pas réagi lors des annonces du « Liberation Day ». En revanche, l'accord trouvé avec le Japon en juillet, qui taxe les exportations de ce pays vers les États-Unis à un taux inférieur à celui des importations du Mexique et du Canada (15 contre 25 %) a été vivement critiqué par sa direction⁴⁰, de même que par l'American Automotive Policy Council, qui représente les trois grands constructeurs automobiles aux États-Unis. Les usines de General Motors, Ford et Stellantis importent en effet massivement des pièces détachées de ces deux pays et seront particulièrement affectées par ces tarifs discriminatoires⁴¹.

Le syndicat de l'automobile prêche davantage pour l'augmentation des capacités productives dans le secteur de l'assemblage

37. UAW Statement on New Tariff Action, March 4, 2025, <https://uaw.org/uaw-statement-on-new-tariff-action/>.

38. L'accord de libre-échange nord-américain (Aléna) signé en 1994, a été renégocié en 2018 puis en 2020 sous le nom d'accord Canada États-Unis Mexique (Aceum ; voir *supra*, note 3, p. 36).

39. Le syndicat Canadian Auto Workers (CAW) a été fondé en 1985 à partir de l'ancienne section canadienne de l'UAW. Il est devenu l'Unifor en 2013.

40. UAW Statement on US Trade Agreement with Japan, July 23, 2025, <https://bit.ly/47CCvof>.

41. Elles ont jusqu'à présent cherché à absorber ces surcoûts mais General Motors a annoncé que les nouveaux droits de douane ont affecté ses résultats du deuxième trimestre à hauteur d'1,1 milliard de dollars et s'attend à pire au prochain trimestre. Stellantis a déclaré de son côté que les droits de douane lui avaient coûté d'ores et déjà 350 millions de dollars : J. Whalen, S. Nassauer, « Trump's tariffs are being picked up by corporate America », *The Wall Street Journal*, July 24, 2025. Ford prévoit quant à lui une baisse de ses résultats de 2 milliards de dollars en 2025 : S. Terlep, « Ford takes \$800 million tariff Hit, posts first loss since 2023 in 2025 », *The Wall Street Journal*, July 30, 2025.

aux États-Unis, qu'il estime sous-utilisées⁴², et qui pourraient ainsi venir selon lui stimuler les emplois dans le secteur davantage que l'instauration de droits de douane de 25 % sur les importations de véhicules.

Le cas de la sidérurgie

Dans la sidérurgie, dont l'emploi a été divisé par deux entre 1990 et 2022 à cause des fermetures de sites (à forte présence syndicale), le syndicat international United Steel Workers (USW), qui continue à avoir des sections locales importantes des deux côtés de la frontière⁴³, dénonce la mise en place de droits de douane de 25 puis de 50 % sur les importations d'acier et d'aluminium avec le Canada, décidée par Donald Trump. Il réclame une réforme plus large de la politique commerciale.

Reflet de l'intégration extrêmement poussée des chaînes d'approvisionnement dans ce secteur des deux côtés de la frontière, l'USW ne veut pas s'attirer les foudres de ses 225 000 membres présents dans les usines canadiennes, qui seront affectés par une telle décision même si la direction internationale du syndicat s'est toujours montrée favorable à la mise en place de droits de douane, à l'exception du Canada. La branche canadienne de l'USW critique vertement la décision au nom de la défense des emplois.

L'USW s'oppose aussi fermement à l'annonce fin 2023 du rachat de US Steel par le sidérurgiste japonais Nippon Steel. Donald Trump, alors candidat républicain à l'élection

présidentielle, qualifie cette acquisition étrangère de « chose horrible » tandis que Joe Biden s'y oppose pour des raisons de sécurité des emplois et de sécurité nationale. Mais les promesses d'investissement de Nippon et les menaces de fermeture d'usines brandies par US Steel conduisent certains de ses membres et responsables syndicaux locaux à le soutenir, alors que l'entreprise ne compte plus que 14 000 salariés en Amérique du Nord.

Donald Trump soutient finalement l'opération de fusion en exigeant une redéfinition des termes de l'accord, à savoir que US Steel ne devienne pas une filiale à part entière de Nippon Steel. Il donne son accord à l'opération de rachat sous réserve d'une entrée au capital du gouvernement américain dans la firme japonaise sous la forme d'une « *golden share* », un dispositif qui donne au premier le contrôle des décisions sur l'avenir de la nouvelle entreprise dans le cadre d'un accord de sécurité nationale⁴⁴. Mais l'USW maintient son opposition à l'accord, faute d'avoir obtenu les informations détaillées sur l'opération et sur les 11 millions de dollars (9,6 millions d'euros) d'investissements prévus d'ici 2028. Son président reste préoccupé par le renouvellement prochain de la convention collective d'entreprise en 2026 et sur les possibles menaces qui pèsent sur les acquis contractuels obtenus en matière de sécurité d'emploi, de pensions, de couverture santé pour les retraités, etc.

42. « Unlocking the potential of US auto manufacturing capacity », UAW, April 2025, <https://bit.ly/3JhwNAX>.

43. Le syndicat représente 225 000 travailleurs et travailleuses au Canada et 850 000 en Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Caraïbes) dans un grand nombre de secteurs mais seulement 60 000 dans la sidérurgie.

44. L'accord donne au gouvernement américain le droit de nommer un administrateur indépendant au conseil d'administration de US Steel et la majorité des membres de ce conseil devront être des citoyens américains, de même que son directeur général. Il donne également à la Maison-Blanche un droit de veto sur un certain nombre de mesures prises par l'entreprise, notamment le changement de nom et de siège social de US Steel, l'origine de ses approvisionnements, les fermetures d'établissement, le transfert d'emplois en dehors des États-Unis et l'acquisition de concurrents.

Le cas de l'industrie d'armement

L'alliance entre les syndicats et le complexe militaro-industriel date de la seconde guerre mondiale, mais a commencé à se fissurer dans les années 1960 lors du mouvement contre la guerre du Vietnam. L'industrie de la défense représentait 3,2 millions d'emplois dans le secteur privé en 1985, qui ont été réduits à 1,1 million d'emplois en 2019 (2,2 millions avec l'industrie aéronautique). Ce secteur était alors un bastion syndical. Mais le taux de syndicalisation chez les principaux fournisseurs du Pentagone⁴⁵ y a beaucoup baissé : chez Lockheed par exemple, il est passé de 69 % en 1971 à 19 % en 1992 et chez Northrop Grumman, seuls 4 % des salariés sont aujourd'hui syndiqués selon les rapports d'activité de ces deux entreprises. Boeing est celui qui affiche sans doute aujourd'hui le taux le plus élevé d'ouvriers syndiqués (32 %).

Les syndicats les plus présents, comme l'International Association of Machinists (IAM) ou l'UAW⁴⁶, y défendent l'emploi du secteur et n'ont pas d'état d'âme par rapport aux guerres. Ces deux syndicats viennent de renouveler leur convention collective d'entreprise chez Raytheon et General Dynamics, deux fournisseurs du Pentagone, en pleins conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien. La grève toujours en cours déclenchée début août par l'IAM dans les usines de Boeing dédiées au secteur de la défense à l'occasion du renouvellement de la convention collective de plus de 3 000 ouvriers ne donne pas lieu

à une quelconque mention ou manifestation du syndicat au sujet des guerres en cours alors que les sites en question assemblent l'avion de combat F-15 et d'entraînement T-7, des missiles, des munitions qui sont achetés et utilisés par Israël dans ses guerres au Moyen-Orient. Pourtant une étude étasuno-britannique sur les opinions des travailleurs du secteur de la défense semble indiquer que ces derniers ont une conscience croissante de la nécessité de décarboner l'économie et leur secteur, particulièrement polluant⁴⁷. Par ailleurs, des pans minoritaires et plus radicaux du syndicalisme comme Unite All Workers for Democracy (UAWD⁴⁸) se sont interrogés sur la manière de dissocier les syndicats de la machine de guerre étasunienne et d'envisager une reconversion de leur secteur, renouant ainsi avec les positions de Walter Reuther, président historique de l'UAW. Ce dernier avait en effet appelé le Congrès dans les années 1970 à adopter une loi exigeant des fabricants d'armes qu'ils alimentent un fonds de conversion à hauteur de 25 % de leurs profits, fonds qui serait destiné à financer la reconversion des travailleurs et travailleuses durant une période d'ajustement économique. Si sa proposition ne fut guère soutenue à l'époque par AFL-CIO, dont les dirigeants étaient résolument pro-guerre, elle sera reprise quelques années plus tard par l'un des syndicalistes le plus à gauche et le plus anti-guerre, qui deviendra président de l'IAM en 1977, William Winpisinger. Ce dernier soutiendra plusieurs propositions législatives de reconversion des travailleurs et

45. Les cinq premiers fournisseurs du Pentagone sont Lockheed Martin, Boeing, Northrop Grumman, Raytheon et General Dynamics.

46. L'IAM est le plus important syndicat des industries de la Défense, le secteur regroupant 10 % de ses membres (60 000 sur 600 000). Il y représente des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses chez les nombreux fournisseurs du Pentagone. L'UAW est aussi présent dans le secteur, quoique dans une moindre proportion.

47. <https://bit.ly/3LeTzcS>.

48. Fondé en 2019, ce syndicat a joué un rôle central dans la nomination de Shawn Fain à la présidence de l'UAW en 2023. Il s'est cependant auto-dissous fin avril 2025.

travailleuses du secteur au Congrès dans les années 1980. Mais elles eurent peu d'échos, alors que la désindustrialisation frappait durement les États-Unis et le monde du travail. Après le démantèlement de l'URSS et la fin de la guerre froide, ces idées de reconversion perdurèrent et trouvèrent un écho auprès du Congrès qui adopta en 1992 le Defense Conversion, Reinvestment, and Transition Assistance Act, qui proposait de rediriger les dépenses du Pentagone vers des usages civils. Mais ces efforts de reconversion vers une économie de paix ne se matérialisèrent pas, du fait du pouvoir de *lobbying* des principaux fournisseurs du Pentagone. Aujourd'hui, l'IAM applaudit le soutien de 125 membres du Congrès au maintien du financement des programmes de l'avion de combat F-35 Lightning II et du moteur F135 dans le budget de la défense 2026. Son président, Brian Bryant, a notamment déclaré que « le programme F-35 est non seulement essentiel pour maintenir l'avance de notre armée sur les menaces mondiales, mais il soutient également plus de 225 000 emplois bien rémunérés (*i.e.* syndiqués) chez plus de 1 800 fournisseurs à travers le pays. Ces emplois sont critiques pour des milliers de familles liées à l'IAM qui dépendent de ce programme... » L'AFL-CIO, dans une résolution de Congrès en 2022, rappelait de son côté l'importance qu'il y a de maintenir et d'étendre l'industrie aéronautique et militaire, principal secteur d'exportations manufacturières, comme source d'emplois pour la classe moyenne étasunienne.

Des prémices de changement non dénués de contradictions mais peu d'actions en faveur de la transition énergétique

Joe Biden a, avec l'IRA, ouvert la porte au développement de projets dans les énergies renouvelables aux États-Unis. Hormis l'automobile, plusieurs de ces projets étaient associés à la création d'emplois syndiqués. L'abandon de cette politique de transition énergétique aurait dû amener le syndicat de l'automobile à s'y opposer car elle pourrait avoir des effets délétères sur le développement des véhicules électriques et l'emploi dans le secteur. Bien que parmi les premiers syndicats dans les années 1960 et 1970 à s'être emparés de la question du changement climatique et à réclamer une « transition juste », qui n'entraîne pas une dégradation des normes salariales et le moins-disant social, l'UAW ne met plus l'accent là-dessus dans ses déclarations depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir.

En revanche, les syndicats de la construction, traditionnellement perçus dans leur ensemble comme hostiles à la politique environnementale (Sauviat, 2023), ont vu pour certains leurs membres augmenter grâce aux chantiers engagés après l'adoption de l'IRA en 2022. Cette loi a en effet créé des opportunités dans le secteur des énergies alternatives, qui a connu un regain d'emplois et de membres syndiqués. Cela s'est traduit par davantage de soutien de la part de ces syndicats à la transition énergétique et des déclarations de leur part en faveur du maintien des dispositions de l'IRA⁴⁹, dont la plupart vont

49. En avril 2025, la fédération des syndicats de la construction du Maine a organisé une conférence de presse pour souligner la croissance des emplois dans le secteur des énergies propres dans l'État et demandé au Congrès de maintenir les crédits d'impôt. Un membre syndiqué à l'Utility Workers of America a souligné récemment dans un journal local que le projet de développement de la plus grande installation de stockage de batteries du Michigan procurait des emplois aux normes équivalentes à ceux liés aux combustibles fossiles qui les ont précédés : P. Prescod, « The Building Trades Want to Save the IRA », *Jacobin*, May 18, 2025, <https://jacobin.com/2025/05/building-trades-ira-climate-biden>.

être progressivement éliminées par l'OBBBA et entraînent d'ores et déjà l'arrêt de projets déjà bien engagés. Certains crédits d'impôt issus de cette loi ont en effet été conçus pour encourager le recours à une main-d'œuvre syndiquée⁵⁰. Plus important encore pour les métiers du bâtiment, les entreprises doivent embaucher un nombre déterminé d'apprentis syndiqués, lesquels bénéficient d'une formation en alternance rémunérée.

Ce revirement des syndicats de la construction à la cause de la transition énergétique augure peut être d'alliances possibles avec les associations environnementales pour défendre les emplois syndiqués, au moins localement au niveau des États les plus concernés. Toutefois, malgré les persécutions incessantes contre les immigrés, qui représentent un tiers de la main-d'œuvre dans le secteur et qui affaiblissent les syndicats de la construction, et en dépit de l'annulation de plusieurs projets de construction, par l'administration Trump, qui entraînent la perte de dizaines de milliers d'emplois syndiqués dans le secteur selon le président de la fédération nationale des métiers du bâtiment, Sean Mc Garvey, ce dernier n'a appelé ni à manifestation, ni à grève, se contentant d'un timide appel à ses « alliés républicains » pour qu'ils viennent à son secours.

Conclusion

Les tournants majeurs et brutaux opérés par Donald Trump en matière de politique commerciale, d'armement ou d'alliances militaires, et de politique énergétique/environnementale sont lourds de menaces et

d'instabilité pour l'ordre économique et politique international (fragmentation du commerce mondial et des IDE, exacerbation des tensions et des rivalités militaires entre États, aggravation des risques climatiques). La nouvelle configuration qui en résulte est loin d'être stabilisée. La trêve trouvée avec la Chine reste en effet provisoire et fragile et les accords commerciaux avec les autres pays peuvent être remis en cause à tout moment. Et ce d'autant que l'imposition de droits de douane « réciproques », qui affecterait actuellement 29 % des importations américaines⁵¹, est susceptible d'être nullifiée par la Cour suprême.

Aux États-Unis, ces changements de cap radicaux sont également porteurs de risques majeurs pour les travailleurs et travailleuses (pertes d'emploi, baisse du pouvoir d'achat), les immigrés (réduction des droits, expulsions) et les plus démunis (remise en cause de l'aide sociale). Ils le sont aussi pour la société civile, contre qui Donald Trump a mobilisé (ou tenté de mobiliser) les forces armées dans plusieurs grandes villes du pays gérées par les Démocrates (Los Angeles, Washington DC, Portland, Chicago), au prétexte d'assurer la sécurité publique qui serait menacée selon lui par les « ennemis de l'intérieur ». Le recours à la garde nationale a ainsi provoqué une vigoureuse protestation de plusieurs syndicats, notamment du secteur public comme l'American Federation of Teachers (AFT), le syndicat des enseignants ou encore de celui des services, le Service Employees International Union (SEIU). Ces mêmes syndicats sont d'ailleurs venus grossir

50. Le crédit d'impôt de 30 % en direction des entreprises est ainsi conditionné au versement à leurs travailleurs du salaire en vigueur dans la région d'implantation.

51. Il resterait néanmoins 16 % des importations américaines fortement taxées par les droits de douane sectoriels : L. Gamio, K. Collins, A. Swanson, « Almost half of US imports now have steep tariffs », *The New York Times*, November 5, 2025. Cette part pourrait même augmenter si le jugement de la Cour suprême devait être défavorable à Donald Trump, celui-ci cherchant à compenser ce manque à gagner par l'imposition de nouveaux droits de douane sectoriels.

les rangs des manifestants qui ont défilé le 18 octobre pour la deuxième fois dans tout le pays sous le slogan « No Kings » pour protester contre la dérive autoritaire du gouvernement Trump⁵², contrairement à la manifestation de mi-juin dernier où ils n'étaient pas présents en tant qu'organisation.

Pour autant, le mouvement syndical états-unien reste relativement démuné face à cette situation radicalement nouvelle. Les syndicats américains ont rarement recours à la grève pour atteindre des objectifs politiques à l'instar des syndicats en Europe. Ils ont en général pour principal objectif d'améliorer la situation économique de leurs membres (« *bread and butter* ») et revendiquent rarement une vision politique et sociale qui aille au-delà des intérêts immédiats de ces derniers. C'est particulièrement le cas des syndicats d'industrie et de métiers, à la différence des syndicats du secteur public et des services, qui ont su à certaines occasions dépasser cette logique corporatiste et embrasser des objectifs plus larges (à l'instar de la campagne « Justice for Janitors » lancée par le SEIU dans la seconde moitié des années 1980).

La prévalence de cette logique corporatiste sur une logique de contestation sociale n'est cependant pas exempte de solidarités et n'en a pas moins donné lieu ces dernières

années à une remontée des négociations collectives offensives, inversant un rapport de force en faveur des employeurs qui s'était consolidé depuis la grande récession. L'UAW a notamment prouvé que la grève chez les Big Three à l'automne 2023 ne s'était pas limitée à obtenir une meilleure convention collective. Elle a aussi aidé à améliorer les conditions de travail dans le secteur des véhicules électriques en obligeant les compagnies automobiles à accepter d'intégrer les usines de batteries électriques dans leur convention collective cadre au niveau national, en obtenant de Stellantis la réouverture de son site d'assemblage dans l'Illinois mis à l'arrêt en 2023 en vue d'être définitivement fermé et des engagements des trois constructeurs automobiles en matière d'investissements dans le cadre de la transition énergétique. Toutefois, la négociation collective et la grève (dans le cadre exclusif de cette négociation) sont des leviers sans doute peu appropriés pour lutter contre des politiques publiques et des choix budgétaires régressifs, sur lesquels les syndicats n'ont pas d'influence ni de relais au niveau politique et institutionnel. Et ce, d'autant que la politique de restriction accélérée des libertés publiques et syndicales engagée par Donald Trump⁵³ entrave encore un peu plus les possibilités d'action des organisations syndicales.

Achévé de rédiger le 11 décembre 2025.

52. Plus de 2 700 manifestations ont eu lieu dans tout le pays et près de 7 millions de personnes auraient défilé au total selon les organisateurs du mouvement.

53. Notamment vis-à-vis du secteur public et de la main-d'œuvre fédérale, allant jusqu'à l'annulation des conventions collectives dans certains cas.

Sources :

- Bank of America Institute (2025), « Battle of the titans: Reshoring vs. Friend-shoring », June 5, <https://bit.ly/4oOtiAp>.
- Lawrence R.Z. (2024), *Behind the Curve : Can Manufacturing Still Provide Inclusive Growth?*, Washington DC, Peterson Institute for International Economics.
- Oberlander J. (2025), « Progress lost – The unraveling of Medicaid and the Affordable Care Act », *New England Journal of Medicine*, vol. 393, n° 7, p. 628-629, <https://doi.org/10.1056/NEJMp2509768>.
- Orain A. (2025), *Le monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Flammarion.
- Ortaliza J., McGough M., Cox C., Pestaina K., Rudowitz R., Burns A. (2025), « How will the One Big Beautiful Bill Act Affect the ACA, Medicaid, and the uninsured rate? », KFF, June 18, <https://bit.ly/4qDz2ic>.
- Sauviat C. (2018), « États-Unis : une réforme fiscale au profit des entreprises et des particuliers les plus riches », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 161, mars, p. 25-35, <https://bit.ly/2UWv5sf>.
- Sauviat C. (2020), « États-Unis : les Big Three de l'automobile renouvellent leurs conventions collectives sous pressions », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 169-170, mars-juin, p. 52-67, <https://bit.ly/3PVVYrr>.
- Sauviat C. (2023), « États-Unis : des syndicats focalisés sur la défense de l'emploi et divisés face à la transition énergétique », n° spécial, « Les syndicats face aux défis environnementaux », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 184, décembre, p. 161-186, https://ires.fr/wp-content/uploads/2023/12/C184_-9.pdf.
- Sauviat C. (2024), « États-Unis : un recours croissant à l'immigration temporaire de travail, des conditions de travail dégradées mais des syndicats peu mobilisés », n° spécial, « Les migrations temporaires de travail », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 188, décembre, p. 45-63, https://ires.fr/wp-content/uploads/2025/01/C188_3.pdf.
- Serfati C. (2022), « International : l'économie, une continuation de la guerre avec d'autres moyens », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 179, septembre, p. 48-63, https://ires.fr/wp-content/uploads/2023/01/C179_5.pdf.
- Presse : *The New York Times*, *The Washington Post*, *The Wall Street Journal*, *the Financial Times*, *Labor Notes*.